



**Bruxelles, le 25 mars 2022
(OR. fr)**

7463/22

**SAN 176
PHARM 52**

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Conseil
Objet:	Réunions ministérielles organisées par la présidence française <i>- Informations communiquées par la présidence</i>

Les délégations trouveront en annexe une note de la présidence sur les « Réunions ministérielles organisées par la présidence française », en vue d'un point « divers » au Conseil EPSCO consacré à la santé du 29 mars 2022.

Réunions ministérielles organisées par la Présidence française

Conférence ministérielle - La résilience des systèmes de santé au service de la coopération à l'échelle européenne - 18 janvier

Les ministres de la santé de l'Union européenne, ainsi que Stella Kyriakides, commissaire à la santé et à la sécurité alimentaire, se sont réunis en vue d'examiner la manière dont les systèmes de santé européens ont su s'adapter et résister à la crise, et modifier leurs pratiques notamment en matière d'accès aux soins.

La Présidence française a structuré les discussions autour de trois axes :

- l'impact de la crise sanitaire sur les systèmes de santé des pays européens, et ses enseignements ;
- le partage des bonnes pratiques et des solutions innovantes qui ont émergé durant cette période ;
- l'identification des axes de partenariats et des outils de coopération entre structures et entre professionnels à renforcer pour améliorer l'organisation et l'accès aux soins dans les États membres. Parmi ces axes figurent la coopération renforcée au niveau des établissements, la formation, la facilitation de la mobilité, ou encore le partage des données.

Au cours de la conférence, plusieurs Etats membres ont souligné l'intérêt d'élaborer un outil européen de coopération qui s'adresserait aux établissements et structures de santé. Ce nouvel instrument pourrait être conçu et déployé par des Etats membres sous la forme d'un label « hôpital européen », avec le concours de la Commission, qui a marqué son intérêt pour le projet. Cet outil s'adresserait aux établissements et structures de santé volontaires pour favoriser des dynamiques de réseaux et des actions coordonnées (partage des bonnes pratiques, mobilité des professionnels de santé, recherche...). Les contours et le contenu de ce futur outil doivent encore être discutés, afin de définir ensemble le format le plus adapté pour répondre aux besoins identifiés.

Lien vers le communiqué de presse : [ici](#).

Conférence ministérielle - « Citoyenneté, éthique et données de santé » - 2 février

Le recours au numérique dans la gestion de la crise du Covid-19 a démontré l'importance d'une approche éthique et concertée de la gestion des données de santé, en particulier pour préparer l'Espace européen de données de santé. 16 principes européens pour l'éthique du numérique en santé s'adressant directement aux citoyens ont été adoptés à l'unanimité le 26 janvier 2022 au sein de l'instance E-Health Network.

Ces principes reposent sur 4 dimensions éthiques :

- *inscrire le numérique en santé dans un cadre de valeurs humanistes ;*
- *donner la main aux personnes sur le numérique et leurs données de santé ;*
- *développer un numérique en santé inclusif ;*
- *mettre en œuvre un numérique en santé écoresponsable.*

La conférence du 2 février a permis aux ministres de la santé de l'Union européenne et à la Commission d'échanger sur les enjeux de citoyenneté et d'éthique des données de santé et de saluer l'adoption des principes européens et de s'engager dans leur mise en œuvre concrète.

[Communiqué de presse](#) et [principes européens pour l'éthique du numérique en santé](#)

Conférence conjointe des ministres des affaires étrangères et des ministres de la santé - 9 février

La réunion a permis aux participants d'échanger sur la réponse de l'Union aux grands enjeux actuels et futurs en santé mondiale. La Présidence française poursuivra ces travaux avec les États membres, en étroite coordination avec la Commission, pour préparer la révision de la stratégie européenne en santé mondiale.

Ces travaux ont plus particulièrement permis de faire le bilan des réalisations de l'Union et de ses États membres, et d'engager une réflexion commune autour de quatre axes :

- actualiser la stratégie européenne en santé mondiale afin de la renforcer ;
- réitérer l'engagement de l'Union et de ses États membres, en tant qu'« Équipe Europe », à soutenir les pays à bas et moyens revenus dans leur réponse à la pandémie de Covid-19 ;
- rappeler le soutien et le rôle clé de l'Union dans le renforcement de l'architecture multilatérale de santé, avec l'OMS en son centre ;
- saluer et tirer parti du dynamisme et du rayonnement des États membres qui accueillent de nombreuses structures intervenant dans le domaine de la santé mondiale.

Lien vers le communiqué de presse : [ici](#).

Conférence ministérielle - Parcours de soins et de recherche : pour une politique européenne des maladies rares - 28 février

Cette conférence, qui réunissait les ministres de la santé de l'Union européenne ainsi que Stella Kyriakides, commissaire à la santé et à la sécurité alimentaire, a mis l'accent sur les leviers

d'action permettant d'intensifier la coopération à l'échelle européenne dans le champ des maladies rares. Elle a été l'occasion de présenter les avancées concrètes réalisées dans le domaine du soin et de la recherche par une coopération accrue à l'échelle européenne : **la montée en puissance des 24 réseaux européens de référence (ERN), le renforcement d'une politique de réponse aux maladies rares avec l'European Joint Programme on Rare Diseases (EJP-RD), le déploiement d'Orphanet, la mise en place progressive de l'Espace européen des données de santé et le développement des entreprises de biotechnologies.**

La Commission et la Présidence française ont appelé à soutenir une Union européenne de la santé pour les maladies rares.

Lien vers le communiqué de presse : [ici](#).

Conférence ministérielle - Pour une Europe de la santé indépendante, compétitive et innovante – 3 mars

Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie, ainsi que les commissaires à la santé et à la sécurité alimentaire, Stella Kyriakides, et au marché intérieur, Thierry Breton, ont participé à cette conférence. Cette conférence a permis de revenir sur les leçons de la crise COVID-19 afin de bâtir les jalons d'une stratégie européenne commune et ambitieuse pour les industries de santé.

Les ministres et leurs homologues issus de 15 États membres¹ ont annoncé la signature d'un manifeste pour un Projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) dans le secteur de la santé afin de soutenir l'innovation et d'améliorer la qualité et l'accès aux soins des patients européens.

[Lien vers le communiqué de presse : ici](#).

Conférence ministérielle « Une seule santé » sur la résistance aux antimicrobiens (RAM) – 7 mars

La conférence ministérielle réunissait les ministres de la santé et de l'agriculture de l'Union. Elle

¹ Autriche, Belgique, Danemark, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Slovaquie et Espagne.

avait pour objectif de faire le point sur les progrès de l'Union sur cet enjeu de santé publique majeur, d'identifier les pistes d'amélioration dans ce domaine et de discuter des besoins non couverts au niveau de l'Union, notamment en matière d'éducation, de prévention des infections, de bon usage des antibiotiques ou de développement d'indicateurs communs pertinents.

Les participants ont été encouragés à identifier les *actions concrètes à mettre en place prioritairement, dans les trois prochaines années, afin de répondre aux besoins actuellement non couverts dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens au niveau européen*. Toutes les propositions discutées alimenteront les travaux du sous-groupe du *Antimicrobial Resistance One-Health Network*, groupe informel coordonné par la Commission européenne.

Le Trio de Présidences (France, République tchèque et Suède) a annoncé la publication d'une « Déclaration du Trio sur la résistance aux antimicrobiens », soulignant que la RAM est une priorité du Trio sur la période janvier 2022 - juin 2023 et suggérant des perspectives de travail au niveau européen.

Lien vers le communiqué de presse : [ici](#).

Conférence ministérielle – Santé mentale des jeunes vulnérables - 14 et 15 mars

Les ministres européens de la santé ainsi que des experts de la santé mentale se sont réunis les 14 et 15 mars afin d'identifier les leviers permettant le développement de politiques favorisant une meilleure prise en compte des besoins en santé mentale des jeunes vulnérables de l'Union. Stella Kyriakides, commissaire à la santé et à la sécurité alimentaire, a confirmé l'engagement de la Commission sur cet enjeu de santé publique.

Les participants se sont accordés sur les droits des personnes concernées à disposer de soins de qualité en santé mentale et sur l'importance d'une approche multisectorielle pour traiter de cette question prioritaire, afin d'identifier et de mobiliser au mieux les outils politiques et financiers européens déjà existants.